

Avantages d'une Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences pour les entreprises du secteur transport



Le secteur des transports, comme le reste de l'économie, doit faire face à la volatilité des marchés.

De plus, ce secteur connaît de grandes incertitudes liées au prix du carburant.

Nul ne sait comment le poids de ce poste va évoluer dans les années ni même dans les mois à venir.

Dans ce contexte, les PME du transport ONT INTÉRÊT À ANTICIPER...

TPE/PME du transport, ce que vous avez à gagner avec :

la Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences

La Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences c'est avant tout anticiper les nouveaux enjeux et participer activement aux évolutions du marché. Elle répond à la fois aux problématiques de l'employeur et de l'employé.

- Améliorer la compétitivité
- Avoir des salariés toujours plus compétents et les fidéliser
- Garder ses salariés motivés
- Anticiper les effets du vieillissement de la population
- Garantir la transmission des savoirs
- Permettre une veille technologique
- Maintenir l'emploi et favoriser le dialogue social

Employeur

- Epanouissement professionnel
- Sécurisation de l'emploi
- Amélioration de l'employabilité
- Reconnaissance
- Possibilité d'utiliser les dispositifs tels que DIF/CIF, VAE...

Salarié

Une démarche qui peut être financée en partie par une

Convention d'aide entre l'entreprise et la Direction Départementale du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (DDTEFP)

Le transport routier dans le Pas-de-Calais et dans le bassin de Béthune en chiffres :


Bassin d'emploi de Béthune

101 établissements de transport routier de marchandises dont 90% de moins de 50 salariés.

Pas-de-Calais

43 établissements de transport routier de voyageurs dont 80% de moins de 50 salariés.

Moyenne d'âge des salariés du secteur dans le département

Marchandises : 40 ans 
Voyageurs : 42 ans 